

# L'ÉVÉNEMENT

## JOURNAL POPULAIRE

REDACTION ET  
ADMINISTRATION:

30, RUE DE LA FABRIQUE,  
QUEBEC.  
TELEPHONE: 860.

### ABONNEMENTS

Edition Quotidienne  
Canada et États-Unis . . . \$3.00  
L'Union Postale . . . 3.00

Edition Hebdomadaire  
Canada et États-Unis . . . \$1.00  
L'Union Postale . . . 1.50

## LA GRANDE PROCESSION DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE

DES DERNIÈRES DISPOSITIONS PRISES PAR LE COMITÉ CHARGÉ  
DE PRÉPARER LE PLUS GRAND VENEMENT DES FÊTES EU-  
CHARISTIQUES.

(Du correspondant de L'ÉVÉNEMENT).

31.—Le comité de la procession du Congrès Eucharistique, qui doit terminer son travail et voir la fin de la grande procession eucharistique, ont décidé de faire participer à la procession les divers groupes qui ont été organisés pour l'occasion. Le public est invité à se rendre à la procession à 12 h 30, au lieu de 12 h, à l'exception de ceux qui ont été désignés par le comité.

8<sup>ME</sup> Groupe.—Chœur No. 12 et la délégation académique, sur le côté est du Square Victoria, au nord de la rue Craig, se déplaçant, si nécessaire, sur la rue des Jûrs.

9<sup>ME</sup> Groupe.—Les délégations américaines, sur le côté ouest du Square Victoria, au nord de la rue Craig, se déplaçant, si nécessaire, jusqu'à la Côte du Beaver Hall.

10<sup>ME</sup> Groupe.—Les délégations européennes, au centre du Square Victoria, à l'ouest de la rue Craig.

11<sup>ME</sup> Groupe.—Les Fraternités du Tiers-Ordre de St-François, sur la rue St-Alexis, à l'ouest de la rue St-Sacrement, se déplaçant, si nécessaire, sur la rue du St-Sacrement.

12<sup>ME</sup> Groupe.—Les congrégations religieuses, sur la rue St-François-Xavier, à l'ouest de la rue St-Sacrement, se déplaçant vers le fleuve dans l'ordre suivant:

a.—Les Frères du Sacré-Coeur.  
b.—Les Frères de St-Gabriel.  
c.—Les Frères Lamennais.  
d.—Les Frères Maristes.  
e.—Les Frères de la Charité.  
f.—Les Frères des Ecoles Chrétiennes.

g.—Les Rév. Pères de la Société de Marie.  
h.—Les Rév. Pères de Ste-Croix.  
i.—Les Rév. Pères Rédemptoristes.  
j.—Les Rév. Pères St-Viateur.  
k.—Les Rév. Pères St-Sacrement.  
l.—Les Rév. Pères Oblats de Marie Immaculée.

m.—Les Rév. Pères Dominicains.  
n.—Les Rév. Pères Compagnie de Jésus.  
o.—Les Rév. Pères Franciscains.  
p.—Les Rév. Pères Trappistes.  
q.—Les Rév. Pères du Sanctuaire et le clergé, comprenant:

a.—Les Enfants de Choeur, sur la rue St-Sulpice.  
b.—Le clergé en surplis, dans l'église Notre-Dame.

c.—Le clergé en ornements sacerdotaux, les prêtres, les évêques et les archevêques, dans les jardins du Séminaire.

14<sup>ME</sup> Groupe.—Les Zouaves de 65-70, sur le perron de l'église Notre-Dame.

15<sup>ME</sup> Groupe.—Les membres des Parlements et des Législatures, le Maire et le Conseil de Ville, la Magistrature et le Barreau, dans les jardins du Séminaire. Entrée par la porte cochère, rue Notre-Dame.

16<sup>ME</sup> Groupe.—L'Université-Laval, sur la Place d'Armes, du côté Est, à l'ouest de la rue Notre-Dame.

17<sup>ME</sup> Groupe.—Les Corps professionnels, sur la Place d'Armes, du côté ouest, à l'ouest de la rue Notre-Dame.

18<sup>ME</sup> Groupe.—L'Adoration Nocturne, sur la rue St-Jean-Baptiste, à l'ouest de la rue Notre-Dame.

19<sup>ME</sup> Groupe.—Les Confréries du St-Sacrement, sur la rue St-Gabriel, à l'ouest de la rue Notre-Dame.

20<sup>ME</sup> Groupe.—Les Gardes Indépendantes, sur la rue St-Jean-Baptiste, à l'ouest de la rue Notre-Dame.

## LA RÉCEPTION DU LÉGAT PAPAL

### LE PROGRAMME OFFICIEL

Les décorations. Le chant. Présentation d'adresses

Les autorités religieuses et civiles de la ville de Québec feront à 8 h. E. le cardinal Vannutelli, Légat du Pape au Congrès Eucharistique de Montréal, une réception des plus dignes.

L'Empress of Britain sur le quel l'illustre prince de l'Eglise fait la traversée, en compagnie de S. E. le cardinal Vannutelli, Légat du Pape au Congrès Eucharistique de Montréal, une réception des plus dignes.

Son Eminence le cardinal Vannutelli sera reçu au quai du Roi par les représentants de l'autorité civile, puis de cet endroit la procession se dirigera vers la Terrasse, où il y aura présentation d'adresses.

Aussitôt que le cardinal Vannutelli aura mis le pied sur le pont, il y aura présentation des personnalités officielles puis le légat montera tout de suite dans la carrosse officiel, qui sera tiré par six chevaux. Une escorte militaire à cheval, commandée par le capitaine Rattray, de la maison Drouin, Frères et Cie, précèdera la voiture.

Le chef de police viendra à la suite dans sa voiture de gala, accompagné de 14 hommes de la force municipale, puis le carrosse du cardinal suivra, escorté par une longue suite de voitures à deux chevaux contenant les distingués ecclésiastiques, ainsi que Son Honneur le maire Drouin, le greffier et les échevins.

La procession suivra les rues Champlain et Notre-Dame. A cet endroit, en face de l'église de la Basse-Ville, sur une estrade, les échevins chanteront des chants appropriés à la circonstance, sous la direction des révérends Dames de la Congrégation.

La procession se remettra en marche pour monter la Côte de la Montagne jusqu'au monument Champlain, où le cardinal Vannutelli donnera une lecture pour prendre place sur un trône.

Le maire fera alors lecture de l'adresse de bienvenue de la ville de Québec. La procession se remettra en marche par les rues St-Louis, du Parloir, des Jardins et Place de l'Hôtel-de-Ville.

Ce carrosse est réservé aux élèves des écoles chrétiennes de la ville qui, au nombre de deux mille chanteront des chants spécialement composés pour l'arrivée de Mgr Vannutelli à Québec.

Ce chœur sera renforcé par la fanfare des Cadets de St-Jean-Baptiste et produira certainement un effet admirable au passage des distingués visiteurs.

D'autres chœurs de jeunes filles seront placés le long du parcours de la procession que l'on organise en ce moment. Le programme de chant que les RR. Frères ont préparé contribuera grandement au succès de la réception que les catholiques veulent faire au Légat du Saint-Père.

M. Olivier Napoléon Drouin, fils du maire de Québec, donnera lecture d'une seconde adresse au nom des enfants de Québec, et son frère M. Charles Auguste, présentera un bouquet à l'Auguste dignitaire.

De là, le cardinal Vannutelli se rendra à la Basilique, où aura lieu la démonstration religieuse.

La fanfare de l'Artillerie Royale accompagnera l'escorte sur tout le parcours.

LES DÉCORATIONS ET LE CHANT A L'EGLISE N.-D. DES VICTOIRES

Les Armoiries de Son Eminence le Cardinal Légat, de Mgr l'Archevêque de Québec, de Mgr l'Archevêque de Montréal, Mgr Roy, de la Province de Québec et de la Congrégation de Notre-Dame, surmontées chacune de cinq drapeaux. Banderolles aux couleurs papales.

Buée de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoise sur un colonnet ornée de fleurs et de verdure. Centre d'un pyramide où se trouvent groupées les enfants.

Soixante-cinq fillettes tenant les lettres qui composent la salutation suivante: La Congrégation de Notre-Dame salue en Votre Eminence un protecteur et un père.

Une histoire sensationnelle avec des détails étonnants a été révélée à l'enquête dans l'affaire qui s'est ouverte lundi après-midi. Par hasard la cause est venue devant le juge Bazin dont la signature est supposée avoir

été apposée en cour par les témoins lundi ressemble à celle de Madame Humbert dont les opérations financières à Paris il y a quelques années causèrent une émotion universelle. Ce n'est que dernièrement que Madame Lajeunesse fut acquittée de l'accusation d'avoir obtenu sous de fausses représentations la somme de \$4,700 de son beau-frère. L'accusation portait que la femme avait prétendu être une héritière de la succession Patrick White; et ceci avec le chèque orné de la signature du juge Bazin et certaines autres méthodes sont ses principaux instruments de travail.

Trois dames prétendent avoir été victimes de Mme Lajeunesse. Mme Saint-Jacques prétend qu'elle fut induite à verser \$230; Mme Despaul, \$10; et Mme Camille Hébert, \$5.

Madame Lajeunesse avait des complices, entre autres un certain monsieur qui se donnait comme l'honorable M. S. N. Parent. Le faux M. Parent était un homme d'environ trente-cinq ans, avec des cheveux blonds.

Mme Despaul a déclaré qu'elle avait vu une lettre dans laquelle M. S. N. Parent demandait à Madame Lajeunesse \$15 qu'il désirait avoir sur le champ afin d'avoir une copie de jugement. Madame Lajeunesse demanda cette fois, une dizaine de dollars à Madame Despaul afin d'envoyer cette somme à M. Parent, car elle disait n'avoir que cinq dollars à ce moment.

Madame St-Jacques, une autre des victimes qui a témoigné dans cette affaire, rencontra un jeune homme au Windsor et lui demanda si M. Parent était là. On lui répondit que oui et on la conduisit auprès de ce faux M. Parent qui lui demanda du d'argent pour les dettes de Madame Lajeunesse qui la paierait, dit-il, la semaine suivante. Madame St-Jacques avait été envoyée au Windsor par Madame Lajeunesse, qui lui devait un assez forte somme.

Plusieurs autres témoins ont été entendus et ont raconté d'autres méfaits de Madame Lajeunesse.

Le juge a pris la cause en délibéré.

## Trois cardinaux aux Etats-Unis

SERAIENT NOMMES AU PRO-  
CHAIN CONSISTOIRE.

(Du correspondant de "l'Événement")

Montréal, 31.—Une dépêche reçue hier soir nous apprend la nomination probable au prochain consistoire, de novembre, de trois cardinaux aux Etats-Unis.

Les trois archevêques qui seraient ainsi nommés sont Mgr Farley, archevêque de New-York, Mgr O'Connell, archevêque de Boston, et Mgr Kenney, archevêque de Philadelphie.

Il y a neuf vacances actuellement au Sacré Collège et il serait décidé que trois archevêques américains recevraient le chapeau de cardinal.

## TABAC CARILLON

A Fumer et Chiquer  
CONSERVEZ LES COUPONS

20-50—

Tous, en chœur, demandent le  
Newbro's Herpicide

Ce nom a été, dernièrement, dans presque toutes les bouches, et plusieurs se demandent ce qu'il signifie, bien qu'on n'ait pu encore trouver personne pour leur le bien que fait le Newbro's Herpicide. Pour l'information d'un millier de gens qui aiment à se renseigner sur les bonnes choses, nous dirons que l'Herpicide est un destructeur d'Herpes (Herpès) le nom de famille d'une maladie causée par une variété de végétaux parasites. Un microbe semblable cause les pellicules, démangeaisons, cuir chevelu, la chute des cheveux et c'est ce microbe que le Newbro's Herpicide détruit promptement; ce qui permet aux cheveux de pousser. Vendu dans les principales pharmacies. Envoyez 10 cts en timbres, pour un échantillon, à The Herpicide Co., Detroit, Mich.

W. BRUNET & CIE, agents spéciaux pour Québec, 135 rue St-Joseph. Deux grands: 50 cts et \$1.00.

## Congrès de Tempérance

Permanence du Secrétariat  
Téléphone No 3880  
(Au Parloir du Séminaire.)

## NOUVELLES DE MONTREAL

MR BRUCHESIA LA RENCONTRE DU LEGAT.—UNE DISPENSE POUR LE VENDREDI DE LA SEMAINE DU CONGRES.—ATTACHES PAR DES BANDITS.—LE NATION.—WESTMINSTER.—EST-CE UN MEURTRE?—NOTES DIVERSES.

(Du correspondant de L'ÉVÉNEMENT)

Montréal, 31.—Sa Grandeur Monseigneur Bruchesi, archevêque de Montréal, Mgr Tampieri, M. le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université Laval, M. l'abbé Donnelly, ainsi que M. Emile J. Hébert, de C. P. R., sont partis hier soir de Montréal en route pour Rimouski.

M. l'abbé Lindsay, et M. l'abbé Lortie, de Québec, doivent ce matin rencontrer les voyageurs à Lévis pour les accompagner jusqu'à Rimouski où ils rencontreront le cardinal Légat à bord de l'Empress of Ireland pour faire le trajet de Rimouski à Québec en sa compagnie.

A Rimouski, il n'y aura pas de démonstration au cardinal. Mgr Blais, l'évêque de Rimouski, ira présenter ses hommages à Mgr Vannutelli, et l'Empress continuera sa route vers Québec.

LE PAPE ACCORDE UNE DISPENSE

L'Archevêché vient de recevoir une communication du Saint Siège qui dit que Sa Sainteté a accordé aux catholiques de Montréal et à tous ceux qui viendront assister aux fêtes du Congrès une dispense pour le vendredi de la grande semaine des fêtes eucharistiques.

VICTIMES DE BANDITS

Ernest Robillard et Delphis Picard de Montréal, ont été victimes de trois lâches bandits, hier, ils revenaient de St-Vincent de Paul, en voiture, lorsque trois hommes les attaquèrent en leur disant: "Donnez-nous ce que vous avez dans votre voiture ou nous allons vous tuer."

Il n'y avait rien dans la voiture. Les hommes se préparèrent à résister lorsque dix autres voyous vinrent prêter main-forte aux bandits. Ils sautèrent sur les voyageurs et les battirent cruellement.

MM. Picard et Robillard furent retournés sans connaissance par les coups, et ils sont maintenant à l'hôpital.

LES CHAMPIONS DE LA CROSSE

Les douze braves canadiens-français qui ont fait mourir la poussière aux clubs de la N. L. U., s'organisent pour aller disputer aux New-Westminster le titre de champions du monde.

Comme nous le disions l'autre jour le jour de guerre maintenant, c'est: "En route pour l'ouest! Allons triompher où les Montréal ont été vaincus!"

M. Adolphe Lecours, le président du National, a eu hier midi, une conférence avec M. Findlay, le président du Montréal, afin de se renseigner sur les formalités à remplir pour lancer un défi aux champions du monde.

M. Findlay, interrogé par le correspondant de "l'Événement" a déclaré que le National avait de grandes chances de succès si les gardiens de la coupe, l'emblème du championnat, consentaient à accepter un des deux arbitres de l'Est.

MEURTRE OU ACCIDENT

La police fait des recherches pour se mettre au courant de l'accident qui va peut-être coûter la vie au jeune Harry C. Rowles, qui est à l'hôpital Victoria, dans une condition très critique, et souffrant d'une fracture au crâne, causée par une brique qui lui aurait lancé un homme que des bandits, taquinaient.

Les autorités ont chargé quelques-uns des meilleurs limiers de notre service de s'enquérir sur les circonstances de l'accident car on se demande si c'est là un pur accident ou s'il n'y a pas plutôt un homicide.

Il apparaît que le jeune Rowles était à jouer avec des amis sur la rue Madeleine avant-hier soir, et que s'étant mis ensemble à taquiner deux hommes qui déchargeaient du bois dans un hangar, le jeune Rowles fut atteint à la tête par une brique qui lui lança un des hommes, devenu furieux.

Le pauvre petit s'affaissa, pendant que ses compagnons se sauvaient. On n'a pas revu les deux hommes dont il est question dans cette version de l'histoire, qui n'est pas celle de tout le monde, car entre autres hypothèses, on dit que c'est sous les roues d'une voiture que le labyrinthe a dû s'effondrer des blessures.

SAUVETAGE EMOUVANT

Un sauvetage émuant a été accompli ces jours derniers tout près

de Montréal. Le garçon, du nom de Reid, a été sauvé trop tard pour être sauvé et allait se noyer dans le fleuve. Ses compagnons, nommés Reid, a demi-physique, saisis son sauvetage à la gorge et c'en était fait de la vie des deux jeunes garçons, sans la présence d'esprit de Russell qui assésa un violent coup de poing à son ami qui lâcha prise. De cette façon, ils se sauvèrent tous deux et échappèrent à une mort certaine car Reid aurait entraîné son compagnon au fond de la rivière.

Mgr O'Connell, archevêque de Boston s'est mis en route hier pour venir à Montréal, assister aux grandes fêtes du congrès Eucharistique.

M. P. Chevre, sculpteur français, chargé par le gouvernement provincial de sculpter le monument de Honoré Mercier, est arrivé à Montréal hier matin de Paris d'où il apporte avec lui, la maquette du monument projeté. M. Chevre doit se rendre à Québec pour soumettre son travail au gouvernement. Le monument en question doit être la façade principale des bâtiments du parlement à Québec.

L'HOPITAL NOTRE-DAME

L'hôpital Notre-Dame est sauvée. Le juge Loranger, son président, l'a annoncé hier soir, en recevant de nouvelles souscriptions, qui ont formé les \$200,000 de déficit.

C'est M. Rodolphe Forget, qui est le plus gros souscripteur, et les directeurs attribuent à sa générosité et à son exemple de civisme le succès de leur souscription.

M. Forget a donné \$25,000.

LES PROCHAINES ELECTIONS

M. Gerald V. White, député de North Renfrew, fait de passage à Montréal, hier et a déclaré que le gouvernement va faire ses prochaines élections avant la promesse formelle de la construction immédiate d'un canal de la baie Georgienne.

INCENDIE

Un incendie a causé des dommages sérieux au nouveau "St-Lawrence Hall."

MR SBARETTI NE VIENDRA PAS AU CONGRES

Des renseignements certains, nous permettent d'annoncer que Mgr Sbarette ne viendra pas assister au Congrès Eucharistique.

Il est retenu en Italie.

On a déjà dit que Mgr Sbarette ne reviendrait plus au Canada.

LE C. P. R. VA FAIRE DU PORT DE HALIFAX, SON PORT D'HIVER.

ENSEIGNEMENT A CHARLESBOURG

Mlle Julie Boivin, institutrice, possédant diplômes anglais et français, et ayant enseigné pendant vingt-cinq ans dans la paroisse de Charlesbourg, près de l'église, a l'honneur de nouveau de solliciter le patronage des familles et du public en général, les informant qu'elle ouvrira de nouveau sa classe lundi, le 5 septembre prochain, de plus elle sera heureuse de recevoir, comme par le passé, un certain nombre de pensionnaires; jeunes garçons de cinq à douze ans, lesquels seront certains de recevoir sous sa surveillance tous les soins et toutes les attentions que réclame la jeune âge. Elle recevra aussi avec la même reconnaissance, comme externes, les enfants dont les parents voudront bien l'honneur de leur patronage, s'efforçant de leur donner pleine et entière satisfaction.

Conditions et termes faciles.

29-815-3

Pour vos Impressions, Téléphonez au No 860, à l'Imprimerie de l'Événement.

TABAC CHAMPLAIN

A FUMER ET A CHIQUR

## NOS BONS A 5%

sont un profit net et considérable pour la ménagère économe; nous faisons remise de \$1.25 pour autant de \$25.00 d'achats comptants. Voyez votre comptoir de primes gratis. Nous payons intérêt de 5% sur vos dépenses.

Bananes, Citrons, Bleuets, Pommes, Poires, Oranges, Raisins, Melons, Pruneaux, Pêches, Melons d'eau, Figues, Dattes, GRAND CHOIX.

EPICERIE ELZEAR TURCOTTE, St-Roch, QUEBEC.

## Dr J.A. JINCHEREAU

Ex-Interne des Hôpitaux de Paris.  
Ex-Elève des Hôpitaux de Berlin et Vienne.

SPECIALISTE  
Yeux, Nez, Gorge, Oreilles.

CONSULTATIONS: De 10 h à 12 h A.M.  
De 2 h à 5 h P.M.  
De 7 h à 9 h P.M.

Bureau: 259, Rue ST-JOSEPH  
Téléphone 3081.

## Une nouvelle affaire Humbert

LA FEMME LAJEUNESSE, DE QUEBEC, SEMBLE VOULOIR REPE-  
TER LES EXPLOITS DE LA FAMEUSE MADAME HUMBERT.—  
DETAILS INTERESSANTS SUR UNE AFFAIRE SCANDALEUSE.

(Du correspondant de L'ÉVÉNEMENT).

Montréal, 31.—Rose-Anne Budd, femme d'Arthur Lajeunesse, de Québec, est accusée d'avoir obtenu de connaissances en ville, des sommes variant de \$5 à \$230, au moyen d'un chèque forgé au nom de l'honorable S. N. Parent et du juge Bazin.

Une histoire sensationnelle avec des détails étonnants a été révélée à l'enquête dans l'affaire qui s'est ouverte lundi après-midi. Par hasard la cause est venue devant le juge Bazin dont la signature est supposée avoir

été apposée au bas du chèque de \$900,000 avec lequel la dame est accusée d'avoir hypothéqué ses amis, au point de leur faire verser de larges sommes de bonnes et réelles valeurs somnantes.

Il y a cependant seulement pu signer un chèque de ce montant. Il couvrira le juge Bazin à part, lorsque le document fut produit.

COMME L'AFFAIRE HUMBERT

Dans certains de ces traits, l'his-





## L'ÉVÉNEMENT

Québec : ..... Mercredi, 31 Août 1910

## MONSIEUR LANCEVIN

Maintient et démontre que la question scolaire n'est pas réglée

"Le Canada" ayant affirmé que la question des écoles du Manitoba avait été réglée "à la satisfaction de l'autorité religieuse", on lui a demandé de prouver son assertion.

"Le Canada" répond en citant la note adressée aux journaux en 1897 et qui disait en substance :

"Son Excellence le Délégué Apostolique désire que la presse catholique cesse toute polémique sur cette question."

Le procédé n'est pas d'une honnêteté exemplaire.

Car le "Canada" sait comme nous que cette note avait simplement pour but de calmer les esprits en vue de la lettre encyclique de Sa Sainteté qui devait suivre la mission de Son Délégué au Canada.

Et cette lettre vint — et tout le monde sait ce qu'elle disait : le règlement est "défectueux, imparfait, insuffisant". Et loin de conseiller le silence aux catholiques, le Saint Père suggérait la lutte jusqu'au triomphe complet de leurs droits. Voilà la vérité.

Et la preuve que l'autorité religieuse n'a jamais considéré le règlement satisfaisant, c'est que le chef spirituel des catholiques manitobains, tout en acceptant le peu que concédait le compromis Laurier-Greenway, et en profitant de la largesse de vue du gouvernement Roblin désireux d'améliorer la position difficile faite aux catholiques par un des leurs, Sir Double-face Laurier, ce chef spirituel, Mgr Langevin, n'a jamais désarmé repris.

Ces jours derniers, encore, Mgr Langevin écrivait au "Manitoba Free Press" la lettre suivante :

"Monsieur, "Le "Free Press", de Winnipeg, parle de moi comme d'un politicien et naturellement suppose que je désire causer de l'embarras à Sir Wilfrid Laurier. Je puis déclarer en toute bonne foi que personnellement je ne suis pas disposé envers le premier ministre du Canada, qui a toujours été très bon et très courtois envers moi chaque fois que j'ai eu l'honneur de le rencontrer à Ottawa, à Winnipeg ou ailleurs.

Mais je sais que le règlement de la question des écoles que l'on appelle "final" fait par Sir Wilfrid Laurier, feu M. Greenway et l'honorable M. Sir John A. Macdonald, est une position fautive et anormale.

Car, pendant que les catholiques de n'importe quelle nationalité qui demeurent dans des paroisses ou des colonies catholiques peuvent se prévaloir de la bonne volonté du gouvernement du Manitoba et employer pour eux leurs taxes scolaires, les catholiques qui vivent dans des centres où se trouvent des citoyens de religions différentes comme à Winnipeg et à Brandon, doivent supporter le fardeau lourd et injuste d'une double taxe scolaire.

Personne n'a jamais réalisé mieux que moi la nécessité de soulager les catholiques de Winnipeg — particulièrement ceux qui ont à payer une double dette pour leur église. A ma propre demande et sur ma propre initiative, un comité de catholiques de Winnipeg a rencontré le bureau des écoles publiques afin d'essayer d'en arriver à un arrangement pratique, mais il a toujours décelé que le grand obstacle est la clause du prétendu règlement de 1897 qui décide que : "LES ENFANTS NE

SERONT POINT SÉPARÉS D'APRÈS LEUR RELIGION." Je me suis souvent adressé à Sir Wilfrid pour lui demander de venir à notre aide et de chercher quelques moyens de faire disparaître la difficulté, MAIS SANS AUCUNE SATISFACTION.

"De plus, le règlement Laurier-Greenway étant un contrat bilatéral, je ne vois point comment l'un des parties pourrait le modifier sans causer des troubles politiques. Je ne demande point de loi fédérale, mais je crois que ce sera le devoir du gouvernement du Manitoba de faire disparaître ce dont nous nous plaignons si Sir Wilfrid Laurier admet que le règlement des écoles de 1897 n'est pas de nature à satisfaire les catholiques du Manitoba — particulièrement ceux qui demeurent dans des centres où existent plusieurs religions. Tout au contraire, en plus d'une occasion, Sir Wilfrid Laurier a déclaré dans les provinces de Québec et d'Ontario qu'il avait réglé la question des écoles du Manitoba à la satisfaction générale de la minorité catholique du Manitoba moins de six mois après être arrivé au pouvoir.

"Je sais quelle est la détresse des catholiques de quelques paroisses à Winnipeg. Quand je vois qu'il n'y a point d'espoir d'améliorer la situation au Manitoba à moins que les deux parties qui ont fait le contrat acceptent d'adopter une nouvelle mesure sans faire d'agitation politique et quand je sais que dernièrement une occasion s'est présentée de faire un véritable règlement final, JE NE PUIS QUE RESENTIR DE LA DOULEUR DE CE QUE LE PREMIER MINISTRE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DÉCLARE RÉGLER LA QUESTION DES ÉCOLES.

"Quelque chose que puisse dire le rédacteur du "Free Press", je ne suis point un politicien, bien que, en qualité de citoyen du Canada, je réclame le droit de montrer une préférence pour les hommes qui ont fait le Canada, qui ont effectué la Confédération, et qui ont rendu possible la construction du C. P. R. Je me sens tout aussi à l'aise en traitant avec un gouvernement libéral qu'avec un gouvernement conservateur. Mais je suis un archange de l'Eglise Catholique. Je suis responsable du bien-être spirituel de milliers d'âmes et je dois veiller sur les droits de mon peuple catholique dans ce pays de liberté dont la constitution garantit et consacre ces droits. Ces droits je les chéris et que ce soit en présence d'un ministre du Manitoba ou du premier ministre du Canada, je les affirme avec la même ferveur. Ce n'est pas mon rôle de causer des embarras à aucun chef politique, car je ne suis pas appelé à donner des législations à mon pays. Je dois déclarer la vérité anormale que je dois déclarer. C'est ce que je fais quand je maintiens que LA QUESTION DES ÉCOLES N'A PAS ÉTÉ RÉGLÉE PAR L'ENTENTE DE 1897. QUE NOTRE PEUPLE CATHOLIQUE SOUFFRE LA PLUS OUTRAGEANTE INJUSTICE ET QUE LES AUTORITÉS A OTTAWA ET À WINNIPEG MANQUERONT À LEUR DEVOIR TANT QUE L'ENTENTE QUI RENDRA À LA MINORITÉ CATHOLIQUE DU MANITOBA LA JOUISSANCE DE SES DROITS.

ADELARD, O. M. I. Archevêque de Saint-Boniface Saint-Boniface, 23 août."

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

françaises du Canada et des États-Unis : L'alcoolisme et nos sociétés nationales. 40 Discours du R. P. Lelièvre, O. M. I. : L'alcoolisme et les classes ouvrières.

## POUR LA MARINE

A l'assemblée, tenue dimanche dans le comté de Montcalm, un seul orateur, M. David Lafortune, a parlé en faveur de la marine. En voici un résumé. Nos lecteurs apprécieront les arguments :

"M. le président, mesdames et messieurs, dit-il, en débutant, je vous demande de me faire taire si je disais quelque chose de peu convenable pour les dames et les enfants."

"Je félicite le savant député local qui a été courtois, ainsi que M. Gour. Le savant avocat est très digne."

On me reproche d'être valet et servile. Eh bien, le comté de Montcalm n'a pourtant dû... (Interruptions pendant quelques minutes). Le président rétablit l'ordre. Puis M. Lafortune défend M. Taschereau, Laurier a toujours été anti-impérialiste, et il l'est encore. C'est pour sauvegarder notre autonomie qu'il a décidé la construction d'une marine de guerre. Le service ne sera pas obligatoire, et jamais la marine ne prendra part à une guerre de l'empire avant que le Parlement ne l'ait décidée.

"Jeunes gens, sans responsabilité, vous avez la prétention de mieux connaître que Laurier, la politique et de mieux savoir que lui, les besoins du pays."

"Savants jeunes confrères, vous regrettez vos paroles en disant votre chapelet, ce soir."

"Oui, je le dis humblement, à ces confrères, savants confrères, Laurier est resté anti-impérialiste. Le chef de mes contradicteurs a reproché à Laurier, de n'être pas assez impérialiste. Il voulait, lui, donner à l'Angleterre, vingt-cinq millions."

"Ces messieurs vous demanderont de voter pour Borden."

M. Sylvestre fait signe que non.

"Quels sont vos chefs alors. Est-ce Boudras, ce Judas, et ce traître ?"

"Je n'ai pas dit que j'étais indigne."

"pendant." Interruptions et protestations. L'assistance s'agite et réclame. M. Lafortune demande qu'on l'écoute et le silence se rétablit avec difficulté.

"Le savant ami, M. Beaulieu, dit qu'il faut s'enlever des yeux, les bandes rouges et bleues. C'est un beau compliment pour vous, messieurs les électeurs. Moi, j'ai en beau chercher, j'en ai jamais vu de ces bandes-là."

"Savants jeunes messieurs, vous voulez diminuer le prestige de Laurier, qui fait l'étonnement des "têtes les plus bouronnées". S'il y avait une guerre, les cultivateurs vendraient leur beurre, leur fromage et leurs produits agricoles. Laurier a voulu protéger le pays. Vous ne me croirez peut-être pas, mais j'ai refusé deux fois la place de juge. Je ne suis pas un valet. J'ai travaillé pendant 22 ans, et j'ai un peu de pain sur la planche. Et si je n'en avais pas, ma belle-mère m'en donnerait... (Assemblée folle de rires moqueurs) J'ai marié la fille d'un seigneur. Le père et la mère ne le voulaient pas, mais la fille, elle, le voulait."

"Savants jeunes messieurs, le père n'est pas avec vous, vous n'êtes pas assez à la mode."

## TABAC CARILLON

A Fumer et Chiquer  
CONSERVEZ LES COUPONS  
20-50-0

SUCCESSION DE FEU V. E. PARADIS, Comptable et Liquidateur.

LES PERSONNES qui ont des réclamations contre cette succession sont priées de les produire et celles qui sont endettées envers elle, de payer d'ici au premier septembre prochain, entre les mains des notaires soussignés.

GAUVREAU & MONTREUIL, J. Allée Assurance Québec. St-Rue St-Pierre. 29-310-8

Paroisse de Château-Richer

AVIS IMPORTANT  
LES PROPRIÉTAIRES DE GRÈVES ET FORÊTS dans la paroisse de Château-Richer, comté de Montmorency, dont avis que DÉFENSE EST FAITE À TOUT ÉTRANGER DE CHASSER, PÊCHER ET BRÛLER sur leurs terres, sous peine de poursuites judiciaires selon la loi. 30-22-2

CHASSAING

## La Plus Grande Speculation du Jour

LE PARC JACQUES-CARTIER  
AU CAPITAL DE

\$350,000.00

7,000 Parts de \$50.00 chacune à être vendues à 25c par semaine  
Pour renseignements demandez notre prospectus au bureau de la Cie, No 88, Rue St-Pierre. Téléphone 3857

C. J. Lockwell, Gérant

ADÉLARD, O. M. I. Archevêque de Saint-Boniface Saint-Boniface, 23 août."

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

On avouera que les déclarations de Mgr Langevin valent bien les assertions intéressées du rédacteur du "Canada" qui, n'appelle d'ailleurs, aucune preuve suffisante.

Nous vendrons 30 Costumes pour Dames et Jeunes Filles sur le prix desquels vous pourrez sauver de \$4.00 à \$10.00 par Costume.

Nous avons le plaisir d'annoncer un événement qui intéressera les dames qui sont à la recherche d'un COSTUME d'Automne. Nous en avons choisi une trentaine marqués au prix régulier de \$16.50 à \$40.00, et que nous vendrons avec un escompte spécial d'un quart du prix coutant. Les grandes pour jeunes filles sont de 16 et 18, et pour dames 34, 36, 38 et 40.

Les couleurs sont brunes, vertes, bleu-marine, noire, gris et vieux rose.

Les matériaux employés et les couleurs sont très bons, et avec des prix aussi tentatifs que ceux que nous offrons, ces costumes se vendront en peu de jours ; c'est pourquoi vous devez faire vos achats au plus tôt.

Holt, Renfrew & Cie, Ltée.  
RUE BUADE.

## EXPOSITION

Produits de la célèbre maison Vigneau & Cambours, Bordeaux, France, exposés et mis en vente aussitôt arrivés à l'épicerie

MYRAND & POULIOT,

70, De la Couronne, St-Roch.

|                           |                            |
|---------------------------|----------------------------|
| Vin blanc Boiscac         | 45c la bot. ou \$4.75 doz  |
| Vin rouge Palus           | 30c la bot. ou \$3.00 doz. |
| Vin rouge St-Estephe      | 45c la bot. ou \$4.75 doz. |
| Sauterne Grande bouteille | 50c la bot. ou \$5.00 doz. |
| St-Julien                 | 55c la bot. ou \$5.75 doz. |
| Poutet Canet              | 65c la bot. ou \$6.75 doz. |

Essayez notre marque à Nous \$2.40 la doz.

Vin de la Cote d'Or. Maison Morin, père et fils

|                    |        |              |
|--------------------|--------|--------------|
| Macon              | 60c    | \$ 6.50 doz. |
| Beaume             | 65c    | \$ 7.00 doz. |
| Pomme              | 70c    | \$ 7.75 doz. |
| Nuits              | 75c    | 8.50 doz.    |
| Bourgogne mousseux | \$1.50 | \$16.00 doz. |

En Même Temps Venez voir notre VENTE SPÉCIALE de VENDREDI et SAMEDI de chaque semaine

à l'Épicerie Myrand & Pouliot, 70, De la Couronne, St-Roch.



## AMUSEMENTS

## Theatre NATIONAL

SEMAINE DU 29 AOUT

## PLUS QUE REINE

—DRAME EN CINQ ACTES—

Début de Madame Dugange, dans

Josephine M. Paul Marcel,

dans Napoléon.

Prix : Soirées 10.15, 25.35 et 50c

Loges 10c, Balcon 75c. Mat.

Mardi, Jeudi, Samedi, 15c-25c-35c.

TEL. 370.

## PARC MONTMORENCY

Semaine Prochaine

## M. et Mme Begue

—Folies d'opéra—

McNaughton - Santry

Aéroplanes militaires

## LES SŒURS BECAR

—Danseuses tourbillons—

## URAL ET SON CHIEN

—Spectacle d'opéra—

Suivez la Foule ! 27 a-37-46

Matinées 3.30 hrs. Soirées 8.30.

## Estrade pour la Procession

Du Congrès Eucharistique

De Montréal.

Les personnes qui veulent voir

la procession du Congrès Eucha-

ristique du plus bel endroit du

parc, sur la rue Cherrier,

peuvent dès maintenant acheter

des billets à 2.00, 3.00, et

5.00 et le nombre de places

qu'elles désirent avoir, le montant

dans une lettre enregistrée à

Geo. E. Clerk.

No 214, Rue Cherrier

MONTREAL.

Hâtez-vous, il ya un nombre

limité de places. 26-792-46.

## AVIS PUBLIC

Avis est donné au public qu'en vertu de la présente loi, chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné 101 des compagnies, la liste ci-dessous, sous le sceau du secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 17e jour d'août 1910, constatant en copie les noms de :

Théophile Légaré, Joseph Herman, Fortier, Leo Lemay, Légaré, Pierre Wilfrid, Fortier, marchandise, et Pierre Colette, marchandise, tous de la ville de Québec dans la province de Québec, pour les fins suivantes, savoir : (a) Manufacture, acheter, vendre, importer, exporter toutes sortes d'effets, d'articles, de produits et de marchandises en et faire le commerce ; (b) Acquiescer des limites à la loi et faire le commerce de bois en général ainsi que le commerce de charbon ou autres combustibles ; (c) La compagnie pourra posséder des actions et des débiteurs dans d'autres compagnies, les vendre ou échanger de quelque manière que ce soit ; (d) Acquiescer la clientèle, droit, propriété et actif et prendre toutes ou aucune partie des dettes d'aucune personne, société, association ou corporation faisant la même genre d'affaires et de les payer en stock, payé, bons, débiteurs ou autres garanties de cette corporation, ou autrement ; (e) Acheter, tenir, posséder, louer ou acquiescer autrement, tels terrains, maisons, travaux à la machine, appareils et autres meubles et immeubles que la compagnie peut louer à propos et utile pour l'opération de ses affaires ; (f) Acquiescer à aucun titre ou mettre en pratique, vendre, louer toutes ou aucune patentes, droits de brevets ou privilèges ayant rapport aux objets nécessaires ou utiles aux dites affaires de la compagnie ou en disposer autrement ; (g) De faire comme manufacturier ou autrement tout autre genre d'affaires de nature à rendre plus profitables les opérations de la compagnie.

La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous la raison sociale de "E. T. Légaré, Limitée", avec un capital-actions de un million de dollars, divisé en 100,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Québec, dans la province de Québec.

Prix du bureau du secrétaire d'Etat du Canada, ce 18e jour d'août 1910.

THOMAS MULVEY,  
Secrétaire d'Etat.

## TABAC

## CHAMPLAIN

A FUMER ET A CHIQUER

## L'aviation en France

L'enthousiasme à l'approche des grandes manœuvres

## UN ACTE CRIMINEL PENDANT LE CIRCUIT DE L'EST. — SOUPÇONNÉS DES ESPIONS ALLEMANDS.

Paris, 29.—Il est une nouvelle qui a produit en France une grande sensation.

Réemment, l'on a découvert que des aéroplanes avaient été mélangés à l'huile dont s'étaient servis, pendant le circuit de l'Est, l'aviateur Legagneux et un des aviateurs militaires pour graisser leur machine. Cet acte criminel, qui aurait pu coûter la vie des aviateurs, a été la cause de l'arrêt du moteur de l'aéroplane de Legagneux entre Amiens et Paris, et empêcha le lieutenant Aquilava de voler la dernière étape du circuit.

Les autorités mettent tout en œuvre pour arriver à découvrir les coupables. Comme l'huile que l'on suppose avoir été mélangée avec de l'acide sulfurique avait été vendue aussi à Leblanc et Aubrun, les deux seuls arrivants, par des marchands des localités situées le long du parcours des aviateurs, on a conclu que ces deux odieux n'avaient pas été motivés par une animosité de la part des amis d'un concurrent contre d'autres compétiteurs.

Le bruit a couru que d'inconnus espions allemands avaient été soupçonnés, mais on manque encore de preuves.

La fièvre de l'aviation augmente en France de plus en plus.

Plusieurs journaux continuent de palanquer la jalousie des Allemands, provoquée par le récent succès du circuit de l'Est. Leur jalousie est d'autant plus aigüe qu'ils ont fait montre jusqu'à ce jour d'une incapacité absolue en matière d'aviation.

La perspective des grandes manœuvres militaires, qui auront lieu le 30 septembre prochain en Picardie, soulève dès à présent un grand enthousiasme. Le trait caractéristique et entièrement nouveau de ces manœuvres sera une bataille simulée entre aéroplanes. Ceci constituera un fait qui ne sera jamais produit jusqu'à cette époque.

Tout le monde discute au sujet de la possession de la "quatrième arme" par les Français. Aux trois existantes : l'infanterie, l'artillerie et la cavalerie, viendra s'ajouter ce que l'on appelle déjà la "cavalerie de l'air".

L'approche des grandes manœuvres soulève de nouveau la question de savoir si l'infanterie est bien armée. Le fusil Lebel est considéré comme vieux modèle et ne répondant pas aux conditions actuelles de la guerre. Le ministre de la guerre, tout en reconnaissant parfaitement l'infériorité de cette arme, maintient toutefois que ce fusil serait de bon service dans un conflit actuel.

Le gouvernement, cependant, a en mains les plans d'un nouveau modèle et il attend, pour le mettre en fabrication, que le parlement vote un crédit de 160,000,000 de francs, somme nécessaire pour armer l'infanterie du nouveau fusil.

## Great Northern Mining Co.

A vendre une certaine quantité de parts de la Great Northern Mining Co. of Eastern Harbor, Cap Breton. Les personnes intéressées pourront avoir des détails sur le prix, etc., en écrivant à C. H. Sutherland, 220 rue Peel, Montréal.

26-831-6

## Dr Rene Plamondon

Ex élève des Hôpitaux de Paris et de Londres.

SPÉCIALITÉ : Vices, Goutte, Urinaires et médecine générale.

Angle des rues St-Paul et Laurois, No 1A.

TEL. 3062. QUÉBEC

## Le Japon et la Corée

## PROCLAMATION DE L'ANNEXION

Tokio, 30.—L'empereur du Japon a envoyé une délégation de notables porter une lettre qu'il vient d'écrire à l'ancien empereur de la Corée.

On dit que neuf cent prisonniers ont été remis en liberté en Corée. On ne rapporte aucun désordre. A Seoul, le peuple a accueilli paisiblement le traité de l'annexion de la Corée par le Japon, qui a été proclamé hier.

L'empereur lui-même s'incline devant le fait accompli. Il demande à son peuple d'accepter ce changement avec calme et d'obéir à la nouvelle administration.

On annonce que le Japon va dépenser en Corée une somme de huit millions et demi de dollars pour y encourager l'industrie, développer l'éducation et secourir les hôpitaux et les pauvres.

## Du Vatican à Madrid

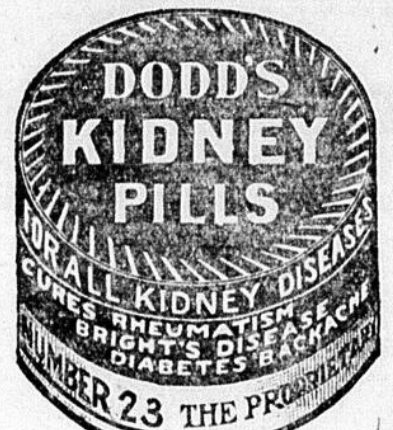
La réponse du cardinal Merry del Val à une note du cabinet espagnol.

Saint-Sébastien, 29.—Le 1er août, le marquis de Ojeda, ambassadeur d'Espagne au Vatican, remettait au cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat du saint-siège, une note indiquant l'attitude de l'Espagne dans le conflit avec le Vatican.

M. Garcia Prieto, ministre des affaires étrangères, a reçu aujourd'hui la réponse à cette note.

Le cardinal parle seulement de l'attitude adoptée envers la curie romaine par les divers cabinets de Madrid au cours des négociations concernant les congrégations religieuses et donne une justification de l'attitude du saint-siège.

M. Prieto soumettra au conseil de cabinet la réponse du cardinal.



Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de la vessie. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

## LA BANQUE DE QUEBEC

## DIVIDENDE TRIMESTRIEL

Avis est par le présent donné qu'un dividende de 10c et 10c QUARIES pour CENT, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre courant et sera payable au bureau de la Banque de cette ville et à ses succursales, le ou les autres Jours, premier jour de SEPTEMBRE prochain, aux actionnaires, inscrits à la date du 10 août prochain.

Par ordre du bureau de direction.

B. B. STEVENSON,

Québec, 22 juillet 1910. Gérant-Général

26-60-27, 20 juil. 3-6-10-13-17-30-24-27-31 août.

## TABAC

## ROSE QUESNEL

A FUMER, DOUX ET NATUREL

## CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 80 ans, porte la signature de et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'expérience à l'encontre des essais.

## Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

## LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS

La Signature de

## La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CASTORIA COMPANY, 17 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

**Allez Visiter**  
le grand magasin  
de Bijouterie  
**Emile JACOT**  
VOUS TROUVEREZ LES PLUS  
BEAUX CADEAUX DE  
NOCES.  
95, Rue St-Joseph. 114

**Le Fin Bouquet,  
L'Arome Exquis  
DU  
Brandy  
Ph. Richard**

En ont fait un "Grand Favori" pour les connaisseurs, pour ceux qui y goûtent, le savourant, car il est réellement bon, un tonique qui remonte le système mieux et plus vite que les drogues et les liqueurs les plus vantées.

DEMANDEZ - LE A VOTRE FOURNISSEUR

AGENTS POUR QUEBEC ET L'EST  
LANGLOIS & PARADIS, Québec.

## Les Grands Magasins de Québec - Centre

**Faguy, Lepinay & Frère**

Les patrons McCall et les publications de Modes, sont ici.

Satisfaction ou remboursement du prix de l'achat.

— 254 - 264 -

Rue ST-JEAN

## OFFRES SPECIALES POUR LES ACHETEURS DE LUNDI ET MARDI

## La Rentrée au Couvent

Il est grand temps de songer à la rentrée des classes et au trousseau que nécessitera la rentrée au couvent de votre fille, si vous désirez confectionner vous-même les vêtements de la petite pensionnaire, vous ferez bien de profiter d'une des occasions suivantes :

Serge Cachemire, pure laine, la verge . . . . . 49c  
Serge diagonale, pure laine, la verge . . . . . 49c  
Alpaca, la verge . . . . . 49c  
Cachemire français, pure laine, la verge . . . . . 49c  
Taffetas et bengaline, pure laine . . . . . 49c  
Panama, pure laine, la verge . . . . . 49c

## ROBES POUR FILLETES

## ECONOMIES REELLES

Robes pour fillettes, de 8 à 14 ans, en Alpaca noir, Valeurs réelles, \$3.75. Prix spécial . . . . . \$2.95  
En serge bleu marin, rouge, noire, Valeurs réelles, \$6.25. Prix spécial . . . . . \$4.95

## PANTALONS D'HOMMES

Pantalons d'hommes en Tweed fantaisie de très bonne qualité. Valant régulièrement \$1.75. Prix spécial \$1.39

## CASQUETTES pour HOMMES - GARÇONS

25 douz. de casquettes d'hommes, serge et étoffe fantaisie, de très bonne qualité, valant régulièrement 25c et 35c. Prix Spécial . . . . . 19c  
20 douz. de casquettes pour garçons, en serge bleu marin, valant régulièrement, 15c et 20c, prix spécial . . . . . 5c

## TRES SPECIAL

300 complets de garçons, style "Russe", joliment fait en tweed de fabrication importée. Ages, 5 à 9 ans, Valeurs réelles \$3.75 et \$4.00. Prix réclame . . . . . \$2.95

Chemise négligée fantaisie, en percale et toile de chambre importées, Valeurs réelles . . . . . \$1.25

Prix réclame . . . . . 90c

## CRAVATES TRICOTÉES—EXTRA

50 douz. de cravates tricotées en très bonne sole importée, couleurs assorties, Valeurs réelle . . . . . 60c  
Prix réclame . . . . . 29c

## "SWEATERS"

Sweaters tout laine, fabrication pesante, tricot uni, col roulé, poignets et jupes à côtes couleurs assorties. Prix spéciaux . . . . . \$1.35 à \$1.75

## PATENTS

## Offres de Prix de Grands Manufacturiers

Livres sur les brevets, "Avis aux inventeurs". "Nouvelles inventions demandées". "Pourquoi quelques inventeurs ne réussissent pas?". Envoyez de simples épreuves ou modèles pour avoir les titres du Bureau des Patentes. M. Greeley, qui était autrefois Commissaire des Patentes, était comme tel chargé officiellement de toutes les Patentes des Etats-Unis.

5-119-0

## GREELEY &amp; McINTIRE

PATENT ATTORNEYS

WASHINGTON, D. C.

## Feuilleton de l'Événement

## Le Collier de la Morte

Par Henri DEMESSE

XXXVII

—M. Wilhelm Welsch, a quitté

Paris, il y a deux jours, lui dit le

comte.

—Il est en voyage ?

—Non, monsieur, il est retourné

dans son pays, et le crois qu'il doit

se fixer pour toujours.

Cependant, si monsieur veut parler

à sa servante, elle habite encore

Paris.

Le général prit l'adresse de cette

servante ; puis, remontant encore en

voiture dit au cocher :

—A la préfecture de police.

M. Dourdan connaissait particulièrement

la préfecture de police. Il fut

reçu dès son arrivée.

Il mit rapidement son ami au courant

de ce qui l'amena.

Le préfet soula.

—Envoyez-moi l'agent Joseph Bar-

rot, dit-il.

Ce Joseph Barrot, était l'agent de

la sûreté que nous avons vu, avec le

brigadier Baptiste chez Lamber-

ger.

sorte inconsciente et n'avait recou-

ré que des lambeaux de sa mémoire

et de ses raisons.

En effrayant Lamberger sur la santé

d'Eveline, Hortense avait obtenu

qu'il la transportât de nuit dans une

chambre de premier étage de l'au-

berge ; celle dont la fenêtre donnait

sur le jardin, derrière la maison.

Tout le jour, Hortense demeurait

auprès d'Eveline ; le soir, elle la

faisait descendre dans le jardin, et

la jeune fille, appuyée sur le bras de

Lamberger, se promenait pendant une

heure.

Elle était bien faible encore, mais

elle était hors de danger, son esprit

seul restait troublé. Elle ne parlait

pas, ou bien elle prononçait des pa-

rols incohérents, toujours à peu près

les mêmes.

Elle répétait le nom de Maxime, ou

parfois, étendant les bras, suppliante

et s'adressant à sa sœur Charlotte,

elle lui demandait grâce avec des ges-

tes d'épouvante.

—Elle est folle, disait Hortense à

son mari. Après tout c'est heureux

pour elle !

—Et pour moi, pensait Lamberger.

Le lendemain du jour, où M. Dour-

dan avait fait à Paris ce voyage pour

commander le collier de perles, Hor-

tense venait de descendre, le matin

toute détraquée et les traits fatigués.

Elle avait passé la nuit au chevet

d'Eveline. La jeune fille avait en la

fièvre et son délire s'était exalté

Au petit jour, lasse et brisée, elle

s'était enfin endormie.

Lamberger, toujours matinal, fu-

rait dans la salle basse, tout en bu-

vant un temps une gorgée d'eau de

vie de marc.

—En bien dit-il, en voyant Horten-

se, comment va la petite ?

—Elle dort ?

—Ce n'est pas malheureux ! Il fan-

drait voir à te reposer, toi aussi.

—Apparavant, Lamberger, il faut

que je te parle.

—Et quel donc ?

—Eso-ce que tu sais que M. le doc-

teur Maxime Haudebert, le fiancé de

mamzelle Eveline est revenu passer

quelques jours au château, avec

M. le général Dourdan.

—Oui, il y a eu chasse. Je l'ai vu

passer à cheval.

—Et Mlle Charlotte, s'était en ama-

zone.

—Je l'ai vu passer aussi.

—Elle voulait renoncer au monde,

Mlle Charlotte, mais il paraît qu'il

n'est plus question de ça.

—On le dit.

—On dit autre chose, encore. Il

y en a plus d'un dans le pays—

et des gens qui ne sont pas satis-

faits, qui conjecturent que ça pourrait

bien finir par un mariage et qu'il n'y

aurait rien d'étonnant à ce que le doc-

teur épouse, un jour ou l'autre, la

sœur de sa fiancée.

—Ah ! ce bruit-là court dans le

pays ! Il pourrait bien avoir raison

tout de même.

—Est-ce là tout ce que tu en dis ?

Lamberger.

—Je dis aussi que le bruit a raison :



### Soulagement Prompt et Permanent du Rhumatisme

Le rhumatisme n'est pas causé par l'exposition au froid et à l'humidité, sa cause réelle est le fonctionnement défectueux des reins. Aussi longtemps que les reins fonctionnent comme il faut, et éliminent du sang tout l'acide urique qui provient des déchets de l'organisme, il ne peut y avoir de rhumatisme. C'est seulement quand les reins fonctionnent mal, et que le sang se trouve chargé d'acide urique, que la moindre exposition au froid ou à l'humidité raidit les articulations et cause une véritable agonie.

#### Les Tablettes No. 7 du Père Morrissey

soulagent rapidement et guérissent d'une façon permanente le rhumatisme en mettant les reins en état de faire leur fonction. Dès que les reins parviennent à éliminer l'acide urique du sang toute douleur rhumatismale disparaît. Si jamais elles menacent de revenir quelques tablettes No. 7 tonifieront les reins et vous épargneront les tortures du rhumatisme.

Les tablettes No. 7 du Père Morrissey ont prouvé leur efficacité et leur valeur dans des centaines de cas, lorsque tous les autres remèdes avaient entièrement failli.

soc. la boîte, chez votre fournisseur.

107F

Father Morrissey Medicine Co., Ltd., Chatham, N. B.

Ville une réunion des Dames de Québec. Celles-ci y accouraient le 27 juin dernier au nombre d'une centaine, en dépit d'une température détestable, ce jour-là.

M. Roy, les honorables MM. A. B. Routhier et L. P. Pelletier adressèrent à ces dames quelques paroles de cordiale exhortation, et les intéressèrent à fond, à la tâche proposée. Sur le champ, elles jetèrent Madame Drouin elle-même accepta la présidence, avec des vices-présidentes dans chacune, ou à peu près, des sections de la cité: Mmes Jules Tessier et Monaghan, Lemieux, Cannon, Geo. Tessier, Choquette et Dussault, Pouliot et Delage, Drolet, Armand et Rinfret, Jinchereau et Goulet, Cantin et Flamondon. Mmes L. P. Pelletier et Henri Hamel acceptèrent d'agir comme secrétaires et trésoriers, respectivement; Mmes Th. Chapais et Adjuvier Rivard en qualité de déléguées spéciales auprès des communautés religieuses. Le concours des dames apporta \$1200 au comité d'organisation.

#### SALUT AUX FRERES DE FRANCE

D'autres concours ont été prodigués à l'entreprise du Comité Organisateur avec un non moins louable empressement. Mentionnons encore celui qui nous est venu de nos frères de France, à l'occasion de leur passage au milieu de nous durant ce Congrès et pendant qu'ils se rendent aux fêtes eucharistiques de Montréal. Nous allons bénéficier de ce chef, grâce à une complaisance dont nous ne saurions taire toute la gratitude qu'elle nous inspire, d'un rapport souverainement intéressant de M. l'avocat Roux d'Amiens, délégué général de la Société anti-alcoolique de la Croix Blanche, rapport où sont magistralement exposés les efforts des catholiques français pour vaincre le fléau de l'alcoolisme. Nous aurons, de plus, l'immense avantage d'entendre traiter des choses de France toujours si douces à nos cœurs, par des voix qui enchanteront nos oreilles et charmeront notre esprit, comme celles de Mgr Odein, Vicaire général de Paris, de M. l'abbé Thellier, de Poncherville et de M. Gerlier, président de l'Association Catholique de la Jeunesse de France. Ces deux orateurs comptent parmi les gloires naissantes de l'éloquence française, et le dernier nous est déjà très sympathiquement connu. Nous entendrons encore le

brillant évêque d'Orléans, Mgr Touchet, et l'abbé M. Delcourt-Haillet, Secrétaire du Comité Permanent des Congrès Eucharistiques, et à qui nous sommes redevables, en grande partie, de toutes ces bonnes fortunes.

Nous leur réserverons à tous un chaleureux accueil, et nous saurons bien leur faire entendre que les dignes représentants de la vraie France, celle qui prie et qui combat pour sa foi, sont toujours, au milieu de nous, les bienvenus, surtout quand ils y viennent nous aider à mieux servir la cause de Dieu, en même temps que celle du bien du peuple.

M. Deneault rend aussi un hommage bien mérité au rev. P. Hugolin, au dévouement duquel le Congrès doit presque exclusivement l'exposition anti-alcoolique.

Le Comité Organisateur a pourvu à ce que des études sérieuses et approfondies fussent faites d'avance sur chacun des points du programme d'action qu'il entendait soumettre au Congrès. Ces études vont devenir le sujet des délibérations de nos sections. Elles y travailleront à l'aise, guidées et soutenues par l'expérience de ceux de nos congressistes qui ont déjà abordé et creusé chacun de ces sujets.

Il en sortira des vœux catégoriques et d'un caractère pratique, propres à créer une impression profonde et permanente sur l'opinion du peuple, pour y assurer un triomphe définitif, et si désirable à la cause sacrée de la tempérance qui, de plus, s'y rapproche du jour où elle aura décidément partie gagnée.

Ces vœux serviront aussi à renseigner nos pouvoirs publics sur la direction véritable du sentiment qui s'affirme, au sein des masses profondes de nos populations honnêtes, contre l'insupportable domination du tyran-alcool. Et ils contribueront de la sorte à confirmer les pouvoirs établis dans les bonnes dispositions qu'ils ont déjà manifestées pour réagir contre la peste alcoolique. Nous entretenons même l'espoir que les résolutions affirmées par le Congrès, en prouvant aux maîtres du pouvoir, qu'ils sont, mieux qu'ils ne le pensent, appuyés en cela par l'opinion, reine de ceux qui régissent le peuple de par sa libre volonté, les engageront à pousser plus avant la lutte contre le terrain social qu'a usurpé l'alcool, et sur lequel il exploite sans merci ses sujets, les ruinant physiquement et intellectuellement.

# BOSWELL'S

## INDIA ALE

**La Brasserie Boswell fait partie DE L'HISTOIRE DE QUEBEC**

Fondée en 1668 par l'intendant Talon, elle a toujours été exploitée depuis, comme brasserie.

L'excellence des bières et des Porters de Boswell est consacrée à Québec par les visiteurs aussi bien que par les Québécois.

Demandez aujourd'hui à votre marchand de la Bière India de Boswell et du Porter Crème de Boswell.

**Boswell & Brother, Limited, Québec**

ETABLIS EN 1668

The National Breweries Limited, Successeurs.

110-20 j.-3-17-31

## LE CONGRÈS DE TEMPÉRANCE

(SUITE DE LA 5ème PAGE)

de conseillers législatifs, de députés au fédéral ou au provincial, d'échevins, etc.

Deux adhésions personnelles ont particulièrement réjoui le Comité Organisateur: celle de l'honorable juge Eugène Lafontaine, de la Cour Supérieure, président de la Ligue anti-alcoolique de Montréal, et celle de M. le Dr J. Edmond Dubé, président de la Fédération Catholique des associations nationales de langue française, à Montréal. MM. Lafontaine et Dubé sont, en effet, deux des plus ardents protagonistes de la lutte anti-alcoolique. L'adhésion de l'honorable M. A. Chauray, ancien ministre et ancien Magistrat de police à Québec, nous fut aussi fort précieuse.

A peu près toutes les associations bienfaitrices ont désigné les Délégués auxquels leur donateur droit des prescriptions du règlement et est au chiffre près de 500 que s'élève cet important contingent du

personnel de notre Congrès.

#### LES DAMES AUXILIAIRES

Vers la fin de mai dernier, comme la commission des finances de notre Comité organisateur s'ingéniait à découvrir les meilleurs et les plus sûrs moyens de procurer au Congrès de Tempérance, les ressources assez abondantes dont il avait besoin pour mener à chef son entreprise. Un bon Samaritain, l'honorable vice-président de la Ligue anti-alcoolique de Québec, M. Pelletier, m'en voudrait peut-être de le désigner plus clairement, vint lui souffler à l'oreille la providentielle inspiration d'en appeler aux dames. ....

A la demande de Monseigneur le Président du Comité Organisateur, et avec l'aimable assentiment de M. le Maire, Madame Drouin, épouse de notre premier magistrat municipal, voulut bien prendre l'initiative de convoquer à l'Hôtel de

## Fine for little ones! Fine for everyone!

Fine for everyone's teeth!  
Fine for everyone's breath!  
Fine for everyone's digestion!



The delicious juice of fresh crushed green mint leaves makes it the beneficial as well as the fascinating confection.

LOOK FOR THE SPEAR! THE FLAVOR LASTS!

Made in Canada. Your dealer should have it.

Wm. Wrigley, Jr. & Co., Ltd., 7 Scott Street, Toronto, Ont.

## CHAR OBSERVATOIRE QUEBEC

"Pour Voir Québec"

Les chars partent vis-à-vis le Château Frontenac à 8.30, 10.00, 11.30 A. M.

1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30 et 10.00 P. M.

PRIX: 25 cents ALLER et RETOUR

Quebec Railway, Light & Power Co.

1-620-0

Nous donnons des Reçus au Comptant, Bons pour 5% sur toute achat au Comptant.

F. Simard & Cie,  
142, Rue St-Joseph,  
ST-ROCH. 76

## QUELQUES OCCASIONS POUR L'Ouverture des Classes

Les Mamans qui ont des Garçons ou Fillettes qui doivent reprendre les classes en septembre trouveront dans cette annonce des prix forts intéressants.

#### Pour Garçons, — HABILLEMENTS

Notre assortiment est au complet, nos prix sont extrêmement bas, voici trois spéciaux:

\$3.00 Habillements genre Norfolk, en très beau tweed importés, patrons rayés, valeur de \$4.25.

\$4.35 Habillements, en beau tweed à patrons rayés ou par carreaux, habit genre carré, pantalons "Knickerbockers" valant très bien . . . \$5.00

\$5.25 Habillements en très belle serge bleu marin, genre robes ou Norfolk valant très bien \$6.00 et \$6.50.

#### COLLETS

Collets en toile genre "Eton" grandeurs 11½ à 14 une valeur de 15c pour chaque . . . 5c

#### BAS POUR GARÇONS

Bas en cachemire noir, de qualité supérieure, valant très bien 45c, seulement . . . 35c

#### CHEMISES

Chemises négligées de couleurs, toutes les grandeurs, spécial . . . 50c

Chemises blanches à devant repassé très belle valeur à 75c, seulement . . . 60c

#### Pour Fillettes, — ROBES

Magnifiques Robes en Lawn blanc garnies de dentelle ou broderie, valant \$3.00 pour . . . \$2.60

Robes en Serge Bleu-Marin, genre matelot, garnies de braid blanc ou couleur \$4.00

Robes en Serge Bleu-Marin, Age, 7 à 13 ans, jolies modèles marin, garnies de braid, seulement . . . \$5.25

Jolies matinées "Guinées" en Lawn blanc, très richement garnies de broderies . . . \$1.25

#### MANTEAUX DE PLUIES

Manteaux en Etoffe "Cravanette" couleurs drab et vert, assorties de grandeurs . . . \$2.65 à \$6.50

Collettes en Caoutchouc, etc., Soie pour enfants de 6 à 8 ans, valeur de \$6.50 pour . . . \$5.25

#### LINGERIE POUR FILLETES

Robes de Nuit en Batiste garnies de broderie, yoke par plus seulement . . . 85c

Chemises garnies de dentelle ou broderie, seulement 50c

Pantalons en linon blanc et dentelle, depuis . . . 35c

Jupons en bonne batiste blanche très bien garnis de broderie, valant 75c pour 55c

TABAC CARILLON  
A Fumer et Chiquer

CONSERVEZ LES COUPONS

**Abbey's Effervescent Salt**

Votre estomac peut ne pas vous digérer ce dont elle a besoin quand elle est en grande détresse, mais le bon sens vous suggère l'Abbey's Salt.

25c et 50c

**VENDE PARTOUT**

## La Température

Québec, 31 août, 2 heures, p. m. — Pluie et orages électriques en quelques localités, aujourd'hui. Jeudi, beau temps.

Des orages électriques se sont produits dans l'Ontario et Québec, et des averses dans l'Alberta et la Saskatchewan. Le temps est plus froid dans les provinces de l'Ouest.

## Dernières dépêches

Montréal, 31.—Voici les dernières résolutions des élections parlementaires du Parti libéral, 30 : 1. Résolutions opposées, 40 ; 2. Résolutions, 14.

Montréal, 31.—Le danger n'est pas immédiat, mais le mécontentement de notre côté croît et il faut mieux se protéger contre une épidémie de choléra.

Paris, 31.—Louis Jules Albert Vandal, de l'Académie française, est mort ce matin.

Montréal, 31.—M. Doré, employé de la Dominion Car Coy, est mort subitement ce matin.

Montréal, 31.—M. Herlen, évêque de Namur et président des Congrès eucharistiques, et M. Rucan, évêque d'Angers, arrivent cet après-midi.

Montréal, 31.—La cause du Syndicat de St-Jean est venue ce matin, en Cour Supérieure. On a plaidé sur le quo-warranto contre M. Bernier.

## Incendie à Berthierville

UNE PERTE D'UNE TRENTAINE DE MILLE PIASTRES

Berthierville, 31.—Un commencement de conflagration a lieu hier après-midi à Berthierville et sans le lachement des gens, de l'endroit il aurait été pris de grandes proportions. Le feu a pris naissance dans la chambre des bouillottes à la scierie de M. J. D. Chenard, et a détruit la scierie et 5,000 tonnes en bois. La maison de M. Dostaler et ses dépendances, ont été détruites de même que quelques autres bâtisses.

## Echos Télégraphiques

Le Czar de Russie en Allemagne.—Plusieurs anarchistes arrêtés.—Le Congrès international socialiste de Copenhague.—Le premier ministre irlandais se proclame encore socialiste.—La grève à Columbus.—Attentats à la dynamite.

(Dépêches spéciales)

Ottawa, 31.—Le conseil japonais, a reçu des autorités impériales du son pays hier soir une communication contenant les détails de l'annexion de la Corée.

Friedberg, Allemagne, 31.—L'empereur et l'impératrice de Russie sont arrivés hier à 2.30 heures p. m. Une foule les a acclamés à la gare. Le Czar passera quelques jours en Allemagne. On a arrêté plusieurs anarchistes depuis l'arrivée des visiteurs.

Copenhague, 31.—Le congrès international socialiste a été bruyant hier et on s'est battu dans plusieurs comités. On a reçu une lettre de M. Bland, premier ministre français, qui se déclare socialiste encore, bien qu'il ait été obligé de faire parfois des compromis.

Columbus, Ohio, 31.—On a dynamité des tramways, hier. Trois chars ont été détruits et une foule de personnes ont été blessées. On ne voit pas de chances de régler la grève.

## TABAC ROSE QUESNEL

A FUMER, DOUX ET NATUREL

## LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

HAUTE-VILLE (Bureau Chef) 21 rue St-Jean, En face de la Côté du Palais St-Roch.  
ST-JEAN-BAPTISTE 73 rue St-Jean.  
ST-JEAN-BAPTISTE 601 rue St-Jean.  
BASSE-VILLE coin des rues Claire Fontaine et St-Jean.  
LIMOULOU coin de la rue St-Jean et rue St-Pierre.  
LEVIS 103 rue Commercial.  
LEVIS 20 rue Eden.

Les succursales de St-Roch, St-Sauveur, St-Jean-Baptiste, Limoulou et Lévis, sont ouvertes tous les Samedis et Lundis, le soir, de 7.00 à 8.30 hrs.

Intérêt accordé du jour même au dépôt et sur la balance de chaque jour.

## La réception du Légat

QUELQUES NOTES À AJOUTER AU PROGRAMME

Les élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes se grouperont sur la Place de la Basilique, et accompagneront par les Cadets de St-Damase, chantant :

"O Canada."

"Benedictus."

"Bonne Pastor."

Au passage de la voiture du Cardinal, les deux fils de Son Honneur le maître Drouin, vêtus en pages de la Cour de Henri IV, feront au Légat, le salut de la Cour, et lui offriront, l'un d'un compliment, l'autre d'un bouquet de fleurs.

PELERINAGE À STE-ANNE DE BEAUPRE

Vendredi, dans la matinée, leurs Eminences le Cardinal Vanutelli et le Cardinal Logue, se rendront à Ste-Anne de Beauré. Le trajet se fera en automobile.

Le départ se fera à 9 heures de l'après-midi. L'auto du Cardinal Logue sera précédée d'un quart d'heure par une autre voiture automobile. L'itinéraire qui suivra le cortège sera le suivant : Archevêché, Port Dauphin, Houde, De la Fabrique, St-Jean, St-Eustache, Côte d'Abraham, De la Couronne, St-Joseph, Du Pont et Chemin de Beauré.

Retour par les rues Du Pont, St-Joseph, St-Nicolas, Des Remparts jusqu'à l'Archevêché, où l'on arrivera vers midi et demi.

Les cloches des églises sonneront sur le parcours.

Les automobiles sont graduellement mises à la disposition du Légat et des personnages qui l'accompagnent, par St-Louis, Gonin, Sir Georges, Gagné, MM. Pen, Scott, Leclerc, J. T. Davis, Leonard, Brisard, Picard, Larochelle, Kirouac et autres.

L'après-midi, l'Archevêché et l'Archevêché, sera en vue à l'Archevêché, les cloches de toutes les églises de cette petite ville sonneront et la même chose se fera dans toutes les paroisses évangéliques sur le bord du fleuve.

A l'arrivée de l'Archevêché à Québec, le caillou de la Basilique annoncera la venue nouvelle à tous les citoyens de la vieille Capitale, et toutes les cloches des différentes églises se mettront aussitôt en branle.

Au départ du Cardinal Logue, nouvelle sonnerie et la chose se répètera dans tous les paroisses des diocèses situés sur le bord du fleuve St-Laurent.

## "L'Empress of Ireland"

EST DU A QUÉBEC DEMAIN APRES-MIDI À 3 HEURES

"L'Empress of Ireland," à bord duquel se trouvent S. E. le Cardinal Vanutelli, Légat du Pape, S. E. le Cardinal Logue, d'Irlande, et plusieurs autres dignitaires religieux, se rendant au Congrès eucharistique de Montréal, a été signalé, ce matin, à 2.30 heures, à Pointe Amour, sont 662 milles de Québec.

Il ne peut guère arriver à Québec avant 3 heures, demain après-midi, même s'il ne subit aucun retard dans le golfe ou le bas du fleuve.

"L'Empress" porte 341 passagers de première, 260 de seconde et 942 de troisième.

## Tremblement de terre

A Reggio, en Calabre.—Panique parmi la population

(Dépêche spéciale)

Reggio, Calabre, 31.—Une violente secousse sismique a été ressentie la nuit dernière.

La population est saisis de terreur et s'enfuit dans les rues où aux environs de la ville.

## Un voleur de sacoche

Une américaine se fait enlever \$37

Depuis quelques mois il n'était plus question, dans notre ville, des voleurs de sacoche, et l'on était porté à croire que les punitions sévères infligées nous en avaient débarrassés, mais voilà qu'hier, une américaine est allée se plaindre à la police qu'un jeune homme, bien mis, s'était approprié d'elle, sur la rue St-Joseph, et lui avait enlevé sa sacoche qui contenait la somme de \$37. Le coup fait, le voleur s'est sauvé par une petite rue.

Les autorités policières ont l'air de faire en mains et des recherches sont faites.

## Le drame de l'asile de Beauport

L'ENQUÊTE EST COMMENCÉE CE MATIN

Ce matin en cour des Sessions a été commencé devant le juge Chas. Langlois le procès des deux gardiens de l'asile de Beauport, Contour et Lemoulière, tenus responsables de la mort du vieillard Babin, aliéné qui avait été confié à leur garde.

Nous ne reviendrons pas sur les circonstances de ce drame que tout le monde connaît.

Plusieurs témoins ont été entendus à l'audience de ce matin et notamment les Drs Brochu, Marois, et Bélanger et MM. LeVasseur, et Lévesque, tous deux employés à l'asile de Beauport.

Le principal témoignage fut celui du Dr Marois qui a fait l'autopsie du cadavre sur la demande du coroner.

A l'autopsie, le Dr Marois, déclare avoir constaté des ecchymoses sur les côtes, l'oreille, le cou-de-pied gauche, le cuir chevelu, l'oeil et la joue qui peuvent avoir tout aussi bien été causées par une chute que par des coups directement portés.

Il y avait aussi un nombre considérable de fractures de côtes. Les côtes 12, 11, 10, 9, et 8, des côtes de la gauche étaient fracturées à deux endroits différents. Les côtes 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, des côtes de la droite étaient fracturées à deux endroits différents. Les côtes 12, 11, 10, 9, et 8, des côtes de la gauche étaient fracturées à deux endroits différents. Les côtes 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, des côtes de la droite étaient fracturées à deux endroits différents.

La cause de la mort, dit le Dr Marois, est une congestion pulmonaire, qui a entraîné la faiblesse du cœur par les fractures reçues.

Ces blessures peuvent être le résultat d'une chute ou de coups portés directement. Mais en théorie, des fractures aussi multiples sont plutôt causées par les coups ou par une chute d'un lieu élevé. Certaines fractures ont peut-être été causées par une chute mais d'autres manifestent des coups.

Après l'audition de quelques autres témoins et du Dr Bélanger, médecin interne de l'asile, la cour a adjourné à 2 1/2 heures cet après-midi.

## A St-Sauveur

Les Quarante-Heures.—Cérémonies religieuses

Les Quarante-Heures de la paroisse de St-Sauveur qui devaient avoir lieu vendredi prochain, ont été remises au dimanche, 3 octobre pour se terminer le jour de la Toussaint.

Ce retard est motivé par le Congrès de Tempérance où plusieurs Pères desservant la paroisse adresseront la parole.

Demain soir, le Rév. Père Lelièvre, O. M. I., prononcera un discours au sujet de la Trinité et de l'Alcoolisme et les classes ouvrières.

C'est avec plaisir que les citoyens de St-Sauveur ont appris que le Rév. Père Levesque revenait exercer son sacerdoce dans cette paroisse.

Vendredi prochain, le vendredi des Quarante-Heures, à l'ordinaire, l'heure d'adoration des ouvriers.

Tous les prêtres et étrangers qui sont en ville, à l'occasion du Congrès de Tempérance, y assisteront et la cérémonie promet d'être très imposante.

Dimanche prochain, à 6.30 hrs aura lieu la communion générale des ouailles de la paroisse à l'ouverture de la fête du Travail.

Le soir, à 7 heures, grande démonstration religieuse au monument du Sacré-Cœur et après salut solennel. Un prédicateur de renom fera le sermon.

## EN VISITE À QUÉBEC.

M. Gaudais Martineau, autrefois de Québec, et aujourd'hui, l'un des principaux citoyens de Bourbons, Illinois, est en ce moment, en promenade dans sa ville natale où il est venu visiter ses parents et ses amis qu'il n'avait pas revus depuis vingt-huit ans.

Il est accompagné de sa femme et est l'hôte de son beau-frère, M. Théophile Rochette, employé chez J. B. Renaud.

A Bourbons, M. Martineau occupe la position d'organiste à l'église St-Viateur, et est en même temps professeur de musique.

Il dit que Bourbons est un centre absolument canadien-français où les traditions du pays sont conservées dans toute leur pureté. Le dimanche, tout comme dans la province de Québec, les églises sont remplies de fidèles, qui se font un devoir d'assister aux offices publics. M. Martineau disait aussi qu'en général nos frères établis dans Bourbons y jouissent d'une aisance relative.

M. Martineau et sa femme doivent se rendre à Montréal pour assister aux grandes fêtes du congrès eucharistique d'où ils retourneront ensuite à Bourbons.

**DRAGEES MEYNET**

D'EXTRAIT NATUREL DE ROSE DE SHIRAZ

et VIN MEYNET

Remplissant d'Autoguerison l'effet de tous les médicaments sans aucun des inconvénients.

DEPOT GÉNÉRAL : PHARMACIEN 2, RUE TROIS, PARIS ET TOUTES PHARMACIES

## Le service militaire obligatoire

SERA BIEN TÔT FORCÉMENT ÉTABLI DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE.

(Dépêche spéciale)

Londres, 31.—Lord Escher, une autorité sur l'armée anglaise, vient d'écrire un article dans lequel il déclare que le temps n'est pas loin où le service militaire sera obligatoire dans l'empire britannique.

Le manque de recrues forcera bientôt le gouvernement à changer le système actuel des volontaires pour établir le service obligatoire.

## Nos Lieux d'Amusement

### AU THEATRE NATIONAL

Représentation de gala, ce soir. Son Honneur le maire et les échevins de Québec, Son Honneur le maire de Lévis, plusieurs députés, sénateurs, conseillers législatifs et autres personnalités officielles assisteront à la représentation de "Plus que Reine", ce soir, à notre théâtre français.

### MATINÉE DEMAIN, JEUDI

Le public est prié de prendre note que la troupe du National Français jouera demain en matinée : "Plus que Reine". Avis à ceux qui désirent passer quelques instants agréables.

### Olympia-Auditorium

Pour aujourd'hui et demain : "A sa véritable confiance." Un incident de l'ancien temps de colons, où les Indiens attaquent ces pauvres colons sur leur terre, scène démontrant la bravoure d'un jeune garçon à défendre le camp de son père attaqué par les Indiens. "La dernière mole de jupes", vue comique Pathé, basée sur la vanité de la femme, contenant plus de rires qu'il n'y a jamais été possible d'imaginer sur un film (vue). "Le cinquantenaire anniversaire de Yokohama", vue colorée Pathé d'une fête au Japon. "Un échange de cœur", splendide comédie jouée par les comédiens de la Cie Lubin, et une autre comédie intitulée : "Comme au feu".

Le gérant nous prie d'annoncer que commençant lundi, 5 septembre, les représentations auront lieu à l'Olympia, les clients de ce théâtre n'en auront pas moins recueillis confortablement qu'au préalable. Les réparations terminées, le théâtre Olympia sera le plus grand et le plus confortable des théâtres de vues animées à Québec.

### LA VENTE DES BILLETS POUR LE CONCERT MELBA

Ouvrira demain matin à l'Auditorium

C'est demain matin, à 9.30 heures précises que commencera la vente des billets pour le concert qui sera donné à l'Auditorium, le 8 septembre, par Madame Melba, la plus célèbre des cantatrices du jour, et les fameux artistes qui l'accompagnent.

Les prix sont de \$1 à \$3 et \$1 pour les sièges de loges. Le prix des billets est imprimé au verso. De cette manière aucune erreur ne sera possible.

Comme le nombre de personnes qui désirent entendre la diva est considérable et qu'un grand nombre d'amateurs du dehors viendront à Québec pour assister à ce concert, il y aura donc plus de demandes que de sièges disponibles. Pour cette raison la direction a décidé de ne vendre des billets qu'au comptant. Aucune commande ne peut être acceptée.

On peut réserver des billets par la maille en s'adressant à J. A. Gauvin, 29 rue des Remparts.

### LE STUDIO OCCELLIER

Réouverture demain

Demain aura lieu à l'Auditorium, 2ème étage, la réouverture du Studio de chant de M. Victor Occellier, le célèbre baryton français. Il serait inutile de faire l'éloge de M. Occellier, car tous nos lecteurs le connaissent aussi bien que nous.

Il suffit de se rappeler le succès qu'il a remporté à Québec depuis quelques années et celui des concerts qu'il a donnés avec ses élèves, pour se convaincre de sa valeur comme professeur.

Cette année encore, le succès du Studio Occellier sera remarquable, car déjà un grand nombre d'élèves se sont inscrits.

L'expérience consommée de M. Occellier est le meilleur gage de succès pour ses élèves, et nous ne pouvons que recommander ceux qui désirent se perfectionner dans cet art à la faire avec cet excellent professeur.

### Spectacle unique

Ceux qui seront témoins de la grande procession qui aura lieu le dimanche, 11 septembre, à l'occasion des fêtes du Congrès Eucharistique, à Montréal, pourront dire qu'ils ont assisté à un spectacle dont la splendeur et l'imposante majesté ne se présente qu'une fois dans la vie.

Aussi faut-il voir le grand nombre de voix qui vont profiter de l'excursion organisée par la fanfare Lamblotte avec l'assentiment des Rév. Pères Matis. Tout est prévu pour le plus grand confort des voyageurs.

Le départ aura lieu le 10 septembre, par le Grand-Nord, gare de la rue St-André ; il y aura un train spécial à 2 heures, et un autre, le soir, à 11.30 heures. Prix, \$3.35.

## PROCLAMATION

HOTEL DE VILLE  
CABINET DU MAIRE

Québec, 30 août 1910.

## FÊTE DU TRAVAIL

Pour me rendre au désir généralement exprimé dans le public, et en exécution des clauses du statut du Canada 57-58 Victoria, chapitre 55 (1894), Je, soussigné M. de Québec, proclame comme FÊTE LE JOUR DE SEPTEMBRE PROCHAIN, jour fixé pour la Fête du Travail, et j'invite respectueusement tous les citoyens de Québec à observer ce jour comme jour de fête civique et de réjouissances publiques :

(Signé) NAP. DROUIN, Maire de Québec.

Par ordre, (L. S.) M. J. B. CHOUINARD, 37-835-4 Greffier de la Cité.

## La Fête du Travail

Proclamation de Son Honneur le maire.

Cabinet du maire. Québec, 30 août 1910. Pour se rendre au désir généralement exprimé dans le public et en exécution des clauses du statut du Canada 57-58 Victoria, chap. 55 (1894), Je, soussigné, maire de Québec, proclame comme fête légale le jour de septembre prochain, jour fixé pour la Fête du Travail, et j'invite respectueusement tous les citoyens de Québec à observer ce jour comme jour de fête civique et de réjouissances publiques.

(Signé) NAP. DROUIN, Maire de Québec.

Par ordre, H. J. B. CHOUINARD, L. S., Greffier de la cité.

## Nouvelles Locales

### AUX ZOUAVES DE QUÉBEC

Rassemblement demain après midi à 1.30 heure. Beau ou mauvais temps.

### LA RÉCEPTION DU LÉGAT DU PAPE

Les élèves de l'Académie Commerciale, en vue de la réception à Son Eminence le Cardinal Vanutelli, sont instamment priés de se réunir dans la cour de l'Académie, jeudi, le 1er septembre, à 2 heures, p. m.

### MARIAGE

On annonce pour le 5 septembre prochain, le mariage de M. Napoléon Brunet, de la maison McColl & Sheehy, et fils de M. F. X. Brunet, rentier, avec Mlle Marianna Brunet, fille de feu John Brunet, en son vivant employé de la Commission du Havre de Québec.

### LES DÈS UNE VOIE

Hier, le 30, est décédée au couvent des Sœurs de la Charité, Sœur St-Basile, née Marie Mathilda Hamelin.

Sœur St-Basile était âgée de 60 ans et elle avait été quarante-quatre ans dans la vie religieuse. Les obsèques auront lieu demain matin à 8 heures a. m.

### POUR LES ÉCOLIERS

Tout ce qui concerne le costume quel qu'il soit de la Séminaire de Québec, des Aides, Nicolet ou ailleurs, vous le trouverez à la maison MYRAND & POULIOT aussi bien que robes et paillettes pour jeunes filles pensionnaires dans les couvents.

Les fournitures de classe vous coûteront 25 p. c. de moins à cette maison.

### THETFORD MINES

C'est dimanche, 4 septembre que le club de base-ball Napoléon, fera son excursion à Thetford Mines. Le train partira de la gare du Québec Central à Lévis, vers 10 hrs. Billets : Adultes \$1.25 ; enfants : 75c.

### PELERINAGE À STE-ANNE DE BEAUPRE

Le public voudra bien se rappeler que le pèlerinage annuel des Commis-Marchands de Québec, à Ste-Anne de Beauré, aura lieu dimanche 4 septembre. Billets : Adultes, 60c ; enfants 30c. Voyez l'annonce.

### FERMETURE

A l'occasion du passage du Légat du Pape, Mgr Vanutelli, nos établissements seront fermés à partir de 1 heure p. m. jeudi, le premier septembre.

### J. B. RENAUD & CIE

GEO. TANGUY, P. G. BISSIERES & CIE, F. KIROUAC & FILS, W. CARRIER & FILS, E. D. DROLET, E. M. LENNON & CIE, C. A. PARADIS.

### DETAIL IMPORTANT POUR LE CONGRES EUCHARISTIQUE

Avis est donné aux communautés religieuses, congrégations, sociétés de bienfaisance et autres que le Canada Pacifique, à l'occasion du Congrès Eucharistique à Montréal, mettra des wagons spéciaux à la disposition des représentants de ces associations, avec leurs familles, pourvu cependant que leur nombre soit suffisant pour obtenir l'usage exclusif d'un wagon.

Voici les annonces régulières pour avis spéciaux, et pour plus amples détails s'adresser au bureau de M. J. H. Hone Jr, 46 rue Dalhousie.

### TABAC ROSE QUESNEL

A FUMER, DOUX ET NATUREL

## J. Arthur LaRue, COMPTABLE

transporté son Bureau au

No 95, Rue St-Pierre.

## J. EUGENE TANGUY, Comptable, ci-devant Sec. Cie Elect. Jacques-Cartier, maintenant au service de ce bureau.

31-3 f. p.

## DEMANDES

On demande un SERVANTE, s'adresser chez M. J. A. Dussault, première maison à droite, passé le barrière Ste-Foy. 31-837-0

On demande un CUISINIER. Bons gages s'adresser au No 29 rue Couillard. 31-839-0

On demande immédiatement une jeune FILLE pour servir les tables au restaurant du Cordon Bleu, rue St-Joseph. 31-836-0

On demande immédiatement un SERVANTE général, bien recommandé, sachant faire la cuisine, s'adresser à Mme Gustave Grenier, 89 rue Berthelot. 31-833-0

## COMMIS DEMANDE

On demande un COMMIS d'expérience dans la marchandise. S'adresser à M. J. A. Dussault, première maison à droite, passé le barrière Ste-Foy. 31-837-0

On demande des PRESSEURS dans les jupes de robes. S'adresser à Victor M. G. 638 rue St-Jacques, Québec. 31-838-0

On demande un HOMME SORRE, SUR, aussi une JEUNE FILLE. Devront parler français et anglais. S'adresser en personne au Théâtre Auditorium, J. H. Alog, agent. 31-835-0

On demande à louer une MAISON MEUBLEE ou un FLAT pour l'hiver. S'adresser à J. H. Alog, agent du Théâtre Auditorium. 31-835-0

On demande une bonne SERVANTE, s'adresser au No 20 rue St-Jacques. 31-836-0

On demande plusieurs JEUNES FILLES de 16 à 20 ans, sachant bien calculer. S'adresser au bureau de l'Événement,